

POSTULAT N° 137 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 30 JUIN 2014

- n°137 de MM. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS), Pius Odermatt (PS) et Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 19 cosignataires, demandant au Conseil communal des mesures d'accompagnement économiques en lien avec la mise en force du plan directeur de la Ville historique (Bourg-Auge-Neuveville). Réduction temporaire des taxes d'empiètement et assouplissement des règles

M. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) résume le postulat suivant:

*"L'objectif de ce postulat propose au Conseil communal de déterminer et de mettre en place des mesures d'accompagnements économiques en lien avec le futur plan directeur Bourg-Auge-Neuveville.*

*Le type de mesures pourrait aller d'une réduction temporaire des taxes d'empiètement à un assouplissement des règles. Buts:*

- *stimuler la création de terrasses et éventaires dans le but d'inciter les commerçants et les restaurateurs à prendre possession des espaces libérés des voitures;*
- *créer une émulation positive et permettant de soutenir et d'encourager la vie économique et touristique dans les quartiers historiques."*